

Rapport de l'A.G. de la FATTB du 21 Mai 2016

Tous les clubs sont présents sauf CTT Chastre, en inactivité pour la saison 2016/2017.
La secrétaire remet une farde aux clubs avec divers documents utiles pour la saison prochaine.
La présidente ouvre la séance en remerciant le club de l'Elan St Josse pour la mise à la disposition de sa salle. Elle commente les résultats de la saison 2015/2016.

- 1) Nous avons terminé la saison avec 566 joueurs soit 62 joueurs en moins que la saison 2014/2015. Les amendes sont en baisse de 45,50 € mais il y a encore moyen de diminuer ce montant.
- 2) Nous félicitons les lauréats pour les brillants résultats obtenus.
- 3) Nous déplorons le manque de motivation pour aider le CEP ou pour poser sa candidature pour en faire partie. Pour la CJB, personne ne se présente pour remplacer les dirigeants précédents.
- 4) Les classements ne sont plus modifiés après le 15 Juin.
Les indices ont été adaptés avec le classement de Royale comme signalé dans le Règlement Féd.
- 5) Dans son compte rendu des tournois et critères, Chantal constate une forte diminution de participations. La redynamisation de ces organisations est indispensable.
La saison prochaine et si le programme le permet, nous envisageons d'organiser les tournois avec pools (obligatoires pour le fédéral). La demande de modification du programme a été faite auprès de Nathanaël Wybou.
- 6) Daniel parle du signalétique et demande de faire un effort pour que les clubs fassent plus attention en encodant les feuilles de matches.
Il demande aussi de faire un effort lors de l'envoi des feuilles pour que celles-ci soient bien lisibles et en bon état. Les feuilles peuvent parvenir par mail, poste ou photos si ces dernières sont bien lisibles et non pliées.
- 7) Les vérificateurs aux comptes détaillent l'état des dépenses et des recettes. Ils signalent que nous sommes en bénéfice et que la comptabilité est bien tenue.
Une remarque : toutes les dépenses et toutes les recettes ne sont pas encore encodées. Elles le seront fin Juillet. Donc le rapport est partiel et non définitif.

Présentation du prochain CEP

- ⇒ Chantal renouvelle son mandat de 2 ans.
- ⇒ Daniel et Geneviève renouvellent aussi leur mandat pour 2 ans en signalant que se sera certainement leur dernier mandat et qu'il faudra des remplaçants.
- ⇒ Myriam annonce qu'elle continue la rédaction du lift.
- ⇒ Jean-Pierre réserve sa réponse car il trouve avoir trop de travail en plus de la mise à jour du site FATTB.

Interpellations : Jean-Louis de P.Bleue détaille ses diverses interpellations.

- ⇒ Concernant les forfaits, il signale qu'il n'est indiqué nulle part qu'une équipe qui déclare forfait doit prévenir le CEP et qu'il faut inscrire 4 noms sur la feuille.
Le CEP désire être au courant quand une équipe déclare forfait. Pour la saison prochaine, 4 noms devront être mentionnés sur les feuilles de matches.
Le texte sera inscrit dans le carnet calendrier pour la saison prochaine car nous ne pouvons pas modifier cela dans le règlement sportif.
Pour changer le règlement sportif, une interpellation doit être faite au CEF pour l'AG du 4 Février 2017.

⇒ Concernant la division 1

Après discussions, il ressort que, pour la saison 2016/2017, un référendum sera fait à mi-saison pour savoir quelle équipe voudra monter en division 3 Fédérale.

Si personne ne se propose, le 1er de la division montera d'office en 3 Fédérale.

Ceci est contraire au règlement sportif mais, comme plusieurs clubs n'ont pas la salle le vendredi, il fallait trouver une solution.

Nous verrons si cela fonctionne et si cela évite les forfaits inutiles.

Ceci est adopté par 13 voix pour et 3 contre.

Néanmoins, un club peut toujours faire une interpellation pour l'AG Fédérale de Février afin de proposer un changement de jours de jeu autorisés.

⇒ Pour les indices

Jean-Louis demande de ne plus tenir compte des classements de la Royale pour les joueurs qui évoluent régulièrement dans notre Fédération (50 ou 60 %). Tous les clubs sont d'accord et Jean-Louis fera une interpellation pour l'AG Fédérale de février 2017.

La Présidente confirme les dates des tournois sauf quelques changements au mois de Mars 2017 pour les Manifestations Fédérales ayant reçu le mail de Olivier Deresteau après l'AG du Brabant.

Rappel : Les documents d'inscriptions sont sur le site de la FATTB.
Les clubs doivent s'inscrire pour le 30 Juin 2016.

AG début de saison 2016/2017

- 1) André le Pas termine son mandat de 2 ans comme vérificateur au compte. Il faut le remplacer. Christophe Rubay de Plancenoit accepte cette mission avec Bernard Brognaux. Nous les remercions chaleureusement.

2) Organisations Fédérales

⇒ Pour la saison 2016/2017, le Brabant doit organiser **l'AG Fédérale du 4 Février 2017**.

Elle aura lieu au club de Plancenoit.

⇒ **Les Coupes Fédérales** du 7 Mai 2017 auront lieu à Palette Aurore Tubize.

⇒ **Pour l'Inter-Divisions Fédérale** du 14 Mai 2017, nous n'avons pas encore de salle.

⇒ Le Tournoi d'Alençon aura lieu le dernier WE de Mai 2017 s'il n'y a pas de changement.

⇒ Pour l'AG Fédérale, il faut déjà penser à vos interpellations et à les envoyer à Olivier Deresteau avec copie au CEP mais pas avant le début de saison.

3) Divers

⇒ Pour la saison prochaine, le CEP n'acceptera plus que 3 forfaits par équipe.

⇒ Un nouveau tarif des amendes sera établi.

⇒ Une précision à l'art X§ 5 du règlement sportif : décision à l'AG de février 2016.

Un joueur qui se réinscrit après 6 ans d'inactivité pourra descendre de lettre.

⇒ Il est rappelé que, dès le début de saison 2016-2017, **les nouvelles balles plastiques** seront **obligatoires**. Toutes les marques de balles de compétition sont acceptées.

La présidente termine en remerciant Chantal et Myriam pour leur travail et leur offre des fleurs.

Les remerciements vont aussi à Daniel et à Jean-Pierre qui reçoivent chacun un cadeau.

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous et de bons examens à tous les étudiants.

Remise de Prix

Les coupes sont remises aux lauréats ainsi qu'aux affiliés et clubs jubilaires.

Une surprise attend la secrétaire avec la remise d'un trophée pour **la meilleure secrétaire** ainsi qu'un bouquet de fleurs. Un grand merci à ceux qui y ont pensé cela fait plaisir.